

Procès Verbal de la réunion avec les Vices Doyens des Facultés

N°11/VRP-VD/19-20, en date du **mercredi 30 décembre 2020**

L'an deux mille vingt et le trente du mois de décembre à 09h30 s'est tenue une réunion avec les Vices Doyens Chargés des Etudes et des Questions Liées aux Etudiants, sous la présidence du Vice Recteur Chargé de la Formation Supérieure du 1^{er} et 2^{ème} Cycles, la Formation Continue et les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation

Etaient présents

Mr BEY Said,	Vice Recteur
Mr MOUSSACEB K.,	Vice Doyen de la Faculté Tech
Mr LALALI R.,	Vice Doyen de la Faculté SEGC
Mr AKSAS A.,	Vice Doyen de la Faculté SNV
Mme HAOUCHI A,	Vice Doyenne de la Faculté LLE
Mr ABBAS K.,	Vice Doyen de la Faculté SE
Djeffal M.,	Vice Doyen de la Faculté SHS
Maifi L.,	Vice Doyen de la Faculté DSP
KACHENOURA A,	Vice Doyen de la Faculté de médecine

Ordre du jour

1. Situation pédagogique (examens, soutenance, rattrapages, démarrage des cours L1.....) ;
2. Réintégration au titre de l'année 20/21 ;

Après avoir souhaité la bienvenue aux Vices Doyens, le Vice Recteur chargé de la pédagogie a rappelé les points inscrits à l'ordre du jour.

1. Situation pédagogique (examens, soutenance, rattrapages...)

Dans ce point, inscrit à l'ordre, la discussion est focalisée sur la clôture de l'année universitaire 19/20 et l'organisation des délibérations annuelles ainsi que le démarrage des enseignements pour les premières années. Excepté quelques spécialités à la faculté des sciences exactes (L2 chimie, L2 et M1 informatique) et à la faculté de Technologie (L3 GP, M1 et L3 génie électrique) où la session rattrapage se termine le 05/01/2021, tous les examens de la session rattrapage ont eu lieu avant le 30/12/2021. Les délibérations annuelles de la session rattrapage sont programmées à partir du 05/01/2021. Il est à signaler que la session normale a été clôturée en mois

de novembre et les réinscriptions des étudiants a été entamé à la même période. Pour le démarrage des enseignements des premières années, au titre de l'année 20/21, les cours en présentiel ont été entamés depuis le 16/12/2021 conformément aux directives de la tutelle. Certaines difficultés ont été enregistrées pour cette vague et les vices doyens ont souhaité ajouter une quatrième semaine pour palier au démarrage difficile de l'année et aux jours fériés durant cette période de l'année.

2. Réintégration des étudiants au titre de l'année 20/21

Au titre de l'année universitaire 20/21, les réintégrations des étudiants peuvent être entamées dans les plus brefs délais afin de permettre aux étudiants de rejoindre les cours. Les dossiers seront déposés en version papiers au niveau des facultés et l'étude se fera selon les critères déjà fixés. Un canevas (feuille excel) sera transmis aux facultés pour le traitement automatique des demandes de réintégration.

La séance fût levée à 12H30.

Fait le 05/01/2021

Le Vice Recteur

